

DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

REPUBLIQUE FRANCAISE - Loi du 5 avril 1884 (article 56)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°57/2015

OBJET : BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°3

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Excusés : 7

Pouvoirs : 7

Voitants : 23

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi dix-sept septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 9 septembre 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjointes,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Hélène GARDET, Christian FARALDI, Eric ROMAN, Annie BARBIER, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Théodore PAPPALO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Claudine NAVARRO qui a donné pouvoir à Jean-Marie BELLONE, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Hélène GARDET, Christine VAUTRIN qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Olivia LEVINGSTON qui a donné pouvoir à Laurence MARGAILLAN, Virginie CHABERT qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO qui a donné pouvoir à Aline ZANI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2015, il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits et des changements d'imputation.

Par conséquent, il propose de procéder aux modifications présentées dans le tableau ci-après :

SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Opération d'ordre transfert entre sections - Dotations aux amortissements des immo incorporelles et corporelles (eau assainissement)	042-6811	4.20		
Dépenses imprévues de fonctionnement	022	-4.20		
Attributions de compensation	73921	50.000		
Fonds péréquation ressources intercommunales	73925	-50.000		
TOTAUX		0		

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Acquisition parcelle AM 180 ZANI	2115-248	252.000		
Eclairage public	2315-90	15.000		
Borne incendie	2315-48	4.000		
Vidéo-protection	2315-205	5.000		
Garage municipal (Tournié)	2315-43	-10.000		

Garage municipal (Tournié)	2313-43	10.000		
Remboursement TLE	10226	10.732		
Dépenses imprévues investissement	020	-46.345		
Bâtiment Le Plantier	2313-32	-240.387		
Opération d'ordre transfert entre sections réseaux adduction d'eau			040-281531	2.16
Opération d'ordre transfert entre sections réseaux assainissement			040-281532	2.04
Subvention d'investissement autre			1388	-4.20
TOTAUX		0		0

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

ADOpte la décision modificative présentée ci-dessus.

20 votes *POUR*
2 votes *CONTRE*
1 *ABSTENTION*

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

